

Publié le 2 juin 2015

## La Sogima sur tous les fronts

La Sogima est un acteur dominant du secteur immobilier marseillais. Ambitieuse et déterminée à répondre aux besoins évolutifs de son territoire, la Sem multiplie les projets élargissant ses compétences et son champ d'action, du logement vers le développement économique.



« Répondre aux besoins du territoire », c'est pour Pierre Ciccoto, président du Directoire de la Société de gestion immobilière de Marseille (Sogima), le cœur de métier de l'entreprise. Cette Société d'économie mixte, créée en 1932, est détenue pour 56 % par Habitat en Région Services (Caisses d'épargne) et par la Ville de Marseille pour le restant. Elle a accompagné plusieurs générations de Marseillais dans leur parcours résidentiel et continue aujourd'hui de diversifier son activité. Parmi les premiers producteurs de logement locatif et intermédiaire social de l'agglomération phocéenne, elle dispose d'un patrimoine de 7 000 logements, dont un tiers de logements sociaux. Elle s'est également tournée vers les logements étudiants et a réalisé, dans le cadre du programme d'accompagnement de la rénovation du stade vélodrome, une résidence intergénérationnelle où jeunes et personnes âgées se côtoient dans des espaces mutualisés, « pour faciliter le lien social », ajoute le président du Directoire. La volonté de créer des espaces de vie trouve un prolongement dans la responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise qui s'est lancée dans un plan de rénovation énergétique de son patrimoine, avec l'aide de la Région et de la Dréal Paca (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

## Le développement économique en ligne de mire

Mais la Sogima ne se contente pas de loger les Marseillais. En acteur du développement local, elle gère également 87 000 m<sup>2</sup> d'immobilier d'entreprise et de commerce, en propre ou sous forme de mandats. Une stratégie accompagnée par la réalisation de parkings résidentiels de proximité qui permettent de rationaliser le stationnement pour libérer l'espace public. « Nous participons à la redynamisation des quartiers, dont certains sont dans un processus de requalification, en favorisant le développement économique», ajoute Pierre Ciccotto. Parmi les projets marquants à venir : un village d'entreprise dans la ZAC Saint-Louis, qui permettra à de jeunes entreprises génératrices d'emplois d'être hébergées pour un loyer annuel moyen de 80€ du m<sup>2</sup> ou même d'acquérir leur local pour 1150€ le m<sup>2</sup>. La Fédération régionale du bâtiment a également parié sur les compétences de la Sem qui agira en tant que maître d'ouvrage délégué pour la réalisation de son nouveau siège dans le quartier Euroméditerranée. Une corde supplémentaire à l'arc déjà bien fourni de l'entreprise qui multiplie les projets, avec notamment la création d'une filiale avec la Caisse des dépôts et consignations et la Cepac (Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse) pour élargir son parc d'immobilier d'entreprises en partenariat avec la Ville de Marseille.

**Julien Attal / naja**

Par Marion BAUDIN